

Les oubliés du Pakistan : quand l'aide et la religion ne font pas bon ménage.

Pierre-Paul DIKA
Docteur en Droit,
Conseiller scientifique à l'IDRP
novembre 2007.

Le tremblement de terre qui a eu lieu le 8 octobre 2005 au Pakistan (région du Cachemire) n'a pas eu le même impact émotionnel et médiatique que le *Tsunami* qui a ravagé le sud-est de l'Asie le 26 décembre 2005. Au delà du nombre de morts immédiats, (50000), c'est la rigueur de l'hiver, et le nombre élevé de personnes ayant besoin d'assistance (3 millions) qui soulignent l'urgence de se préoccuper des oubliés de cette région du monde.

Cette situation révèle l'exigence d'un droit humanitaire apolitique, dégagé de toute considération idéologique et stratégique. En effet, le Pakistan, de par ses relations tendues avec l'Inde, (revendication réciproque de la souveraineté sur le Cachemire), et du soupçon d'abriter des sympathisants anti-américains, et d'être musulman, paye le prix de la torpeur internationale et de l'attentat meurtrier (près de 133 morts) dont a failli être victime Benazir Bhutto le 20 octobre dernier.

Force est de constater que l'émotion suscitée le 26 décembre 2005 par le drame du *Tsunami* est à lier en plus de la présence de touristes européens, à la période particulière des fêtes de fin d'année, pendant laquelle la charité et l'élan de solidarité priment sur toute autre considération.

La solidarité internationale se doit d'être universelle, sans discrimination géographique, absoute des considérations économiques, mercantiles et touristiques. Ces considérations, qui ont été à la base du droit international humanitaire doivent être réactivées, dans un contexte d'explosion démographique et de pauvreté des pays du Sud, ainsi que des caprices de la nature. En clair, la solidarité internationale, plus que jamais, doit être un palliatif au caractère mouvant du droit international et avoir la même force que les maux qui minent la planète.